



URBANISME : LE DEPOT DE VOTRE DOSSIER EN LIGNE EST POSSIBLE

A compter du mois de janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées en ligne sur une plateforme, accessible sur le site internet de la mairie <https://www.craponnesurarzon.fr>

Après avoir créé votre compte, vous pourrez y déposer vos demandes d'urbanisme et suivre l'avancement de votre dossier.

La dématérialisation de ces démarches est une obligation, mais le dépôt en mairie est toujours possible.

CARAVANE DE L'ALTERNANCE

Après une première édition en mai 2022, Pole Emploi et la Mission locale de Haute Loire renouvellent l'organisation de la caravane de l'alternance.

Cette année, une collaboration a été faite avec les collèges de Craponne afin de permettre aux élèves de 3ème de participer à ce forum sur le temps scolaire.

Cet évènement, ouvert à tous, a pour objectif de valoriser les offres de formation en alternance. Tous les organismes de formation du Puy seront présents.

Rendez-vous le jeudi 19 janvier de 9h à 12h, salle polyvalente, rue du stade à Craponne.

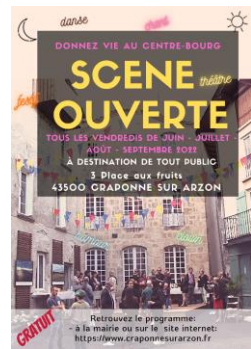


SCENE OUVERTE : VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Cet été, la mairie de Craponne a mis en place à titre expérimental, la scène ouverte ! Ainsi, chaque vendredi de l'été, il vous était proposé gratuitement en début de soirée, un concert, un spectacle, du théâtre...sur le parvis de la médiathèque.

Avant de renouveler l'expérience, nous aimerions connaître votre avis pour adapter et améliorer cette programmation 2023.

Un questionnaire en ligne ou en papier (à la médiathèque et à la mairie) vous permet de vous exprimer sur vos attentes et votre retour sur cette initiative. Nous vous remercions pour le temps que vous prendrez à répondre à ces questions.



AGENDA DU MOIS DE JANVIER

Tous les samedis	Marché le matin	7	Permanence de la Brèche à destination des associations de 15h à 18h au Cyprès
Tous les samedis	Géotrupes Venez découvrir l'espace de gratuité (11 place aux fruits) le matin	13	Permanence UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. Rdv au 04 71 02 29 45
Tous les samedis	Permanence/expo de la sté d'histoire à la maison de la voûte, de 10h à 12h	2 et 16	Permanence de la DGFIP à France Services. Réservations impots.gouv.fr ou au 04 71 03 31 40
Tous les samedis	Ouverture de la boutique solidaire du Secours Catholique de 9h à 12h	13 et 14, 20 et 21, 27 et 28	Vesti-boutique de la Croix Rouge (vendredi : 14 à 17h, samedi : 9 à 12h).
Tous les jours	Vitrofolie dans les anciens RDC commerciaux, sur le thème de la dentelle. Carte du circuit et livret d'information disponibles au BIT	A partir du 17	Exposition sur les dinosaures à la médiathèque (voir article)
Tous les jours	Exposition d'icônes de Laure Barlet, 13 chemin du Monteil, 06 74 93 99 40	20	Vœux du maire à 19h salle polyvalente, rue du stade
Tous les jours	Exposition d'icônes de Laure Barlet, 13 chemin du Monteil, 06 74 93 99 40	23	Carte, jeux de société et partage de galette avec le collectif 60+, à 14h30 au Cyprès au 04 71 01 16 34
Du mardi au samedi	Exposition de peintures et sculptures à la galerie Mikaleff, de 9h à 13h.	29	Concours de belote des écoles catholiques, à 14h collège Notre Dame



L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon
 IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N° 100 - janvier 2023



Bonne année et meilleurs vœux

LES NUITS DE LA LECTURE

Cette année, a lieu pour la deuxième fois consécutive la *Nuit de la lecture*, cet évènement national est organisé par le Centre National du Livre. Après une année 2021 placée sous le thème de l'amour, les nuits de la lecture reviennent, mais c'est la peur qui sera le fil conducteur de cette année 2022

Intimidation, frisson et frayeur seront au rendez-vous gratuitement, samedi 21 janvier avec 3 temps forts :

De 17h30 à 18h30 lecture à voix haute proposée par « Montjolivre » à destination des enfants. *Albums musicaux, Comptines et Livres.*

De 19h à 20h, jeu de piste sur le thème de la peur.

De 20h30 à 21h30, lecture à voix haute animée par « Montjolivre » à destination des adultes. *Livres et fonds musicaux*



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER : PRISE DE RDV EN LIGNE POUR CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS



La mairie s'est dotée d'un nouvel outil pour développer ses téléservices et renforcer la relation avec ses administrés. Depuis le 1^{er} janvier, vous devrez passer par le site internet : <https://www.craponnesurarzon.fr> pour prendre rendez-vous en ligne dans le cadre de vos démarches pour les passeports et cartes d'identité.

Vous recevrez des notifications personnalisées pour connaître les pièces justificatives à fournir lors de vos rendez-vous.

AU TEMPS DES DINOSAURES

Il y a 150 millions d'années, des reptiles géants régnaient sur notre planète. Ils colonisèrent la terre, le ciel et les océans.

Ces animaux aux dimensions spectaculaires ont laissé des traces sur tous les continents. C'est pourquoi nous vous proposons de les rencontrer durant l'exposition « Au temps des dinosaures » aux horaires d'ouverture de la médiathèque du 17 janvier au 15 février.



LE MOT DU MAIRE

Janvier 2023 marque la nouvelle année, et ce sera l'occasion pour moi de vous convier, après 2 ans de crise sanitaire, à une cérémonie des vœux le 20 janvier, salle polyvalente, à 19h. Avec mon équipe je vous retrouverai pour engager cette nouvelle année.

Janvier 2023, marque aussi le 100ème numéro de notre bulletin mensuel, après un premier tirage en juin 2014, je tiens à saluer et à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui contribuent à l'édition de ce support.

Ce bulletin municipal a été un des premiers chantiers menés par les élus sur le précédent mandat. Un bulletin qui avait pour ambition de faciliter la communication auprès des habitants, du grand public, de faire savoir le dynamisme de notre ville. C'est aussi l'occasion de rappeler la diversité des acteurs, des manifestations et l'investissement de chacun.

L'écho n'est pas seulement un bulletin municipal, il ne vise pas à mettre en avant juste les informations administratives, ou la politique locale, mais bien de couvrir et de valoriser toutes les initiatives, les informations qui permettent à chacun d'être informé sur ce qui se passe sur la commune et de valoriser des acteurs, dits « ambassadeurs ».

Pour être le plus réactif possible, et soutenir les initiatives du territoire, le choix a été fait de publier ce bulletin chaque mois, que vous retrouvez en papier, mais aussi accessible sur les réseaux sociaux, ou le site internet et les applications.

Ce bulletin papier, très simple dans sa présentation, se veut complémentaire aux autres supports de communication, qui sont de plus en plus numériques.

Il est aussi complété par un écho hors-série diffusé à mi-mandat, il permet d'avoir une présentation plus approfondie sur certains dossiers ou projets. Il devrait sortir d'ici cet été.

Communiquer n'est jamais simple : le bon support, la bonne formulation, le bon visuel, le bon calendrier, la bonne « cible » ... on peut toujours s'améliorer mais je tiens surtout à remercier toutes les personnes qui ont permis de faire de cet écho, un support incontournable de la communication du territoire.

« Il est important de faire, mais il est aussi et surtout important de faire savoir ! »

LES COULISSES DE L'ECHO



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, RESTEZ CONNECTÉS !

SUPPORT PAPIER

- **L'Écho** : bulletin municipal mensuel à retrouver chez vos commerçants et dans les lieux publics.



RÉSEAUX SOCIAUX

La ville de Craponne-sur-Arzon est aussi sur les réseaux ! Suivez-nous sur notre page et compte Facebook et Instagram : @villedecraponnesurarzon



SUPPORTS NUMÉRIQUES



- **Panneau Pocket** : suivez l'actualité et les alertes de la commune de Craponne-sur-Arzon avec l'application gratuite Panneau Pocket



- **Site internet** : infos, actualité, formulaires, etc. Rendez-vous sur www.craponnesurarzon.fr



MÉDIA

- **Radio Craponne** : la radio locale pour rester informé, à retrouver également sur Facebook : @radiocraponne



LE MOT DE LA COMMISSION « ECHO »

La communication est importante, malgré le volume de travail que cela représente. Chaque mois, un agenda plein, des propositions d'articles toujours plus nombreuses sont des signes que notre territoire vit, qu'il s'adapte et qu'il reste dynamique. Les choses évoluent, les supports aussi.

Dans un monde numérique, l'écho se doit d'être un outil de communication complémentaire, et accessible à tous. Une commission extramunicipale, créée en 2014, composée d'élus, d'agents, d'habitants, d'acteurs du territoire, qui apportent leurs compétences aux différentes étapes de conception : écritures, photos et illustrations, relecture... Nous tenions à remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées durant toutes ces années. Sans elles, l'Écho ne serait pas le support de communication le plus efficace de la commune. De mois en mois, et d'année en année, le nombre d'exemplaires a augmenté.

Le format aussi a changé. D'une feuille recto verso en 2014, nous avons imprimé essentiellement une double feuille chaque mois en 2022, signe d'une grande diversité d'informations et d'activités !

« Continuons à faire de ce bulletin un trait d'union entre ce qui se passe sur le territoire et vous ».

L'écho en quelques chiffres, ce sont

- 1600 exemplaires imprimés chaque mois, avec un tirage de 2000 pendant l'été, soit environ 19 000 par an.
- Accessible dans 35 Commerces et lieux publics
- Envoyé à 135 personnes par courriel
- 2 heures de relecture par mois.
- 3 heures d'impression et de pliage.
- 1 heure de distribution.